

### 1- Représentations et enseignement des langues :

Les représentations des langues apportent un éclairage sur le rapport à leur apprentissage. Certaines qualifications servent parfois à évaluer l'importance relative des langues : « minoritaires », « véhiculaires », « internationales », appréhendées ici en tant que représentations sociales et catégorisations qui fluctuent au gré des histoires nationales, des renversements géopolitiques, des visions du monde traversées par les profondes mutations résultant de la mondialisation. Ces classifications relèvent plus Les représentations des langues apportent un éclairage sur le rapport à leur apprentissage.les langues retenues comme langues de travail par les organismes internationaux (l'ONU, l'OUA, l'UNESCO, etc.). L.J. Calvet ajoute que « l'avenir des langues dépend en partie du rapport entre un besoin social (la demande) et les potentialités des langues en présence (l'offre) ».<sup>[1]</sup>

De ce point de vue, les représentations sociales du langage interviennent dans l'enseignement et l'apprentissage des langues, soit « sous la forme de croyances vernaculaires précritiques, soit sous la forme de connaissances linguistiques acquises dans un cadre institutionnel, notamment de type scolaire ou universitaire »<sup>2</sup>

### 2-Apprentissage des langues étrangères et identité :

Dans certains pays, l'apprentissage des langues étrangères, et notamment de l'anglais, donne lieu à des craintes concernant la perte de l'identité nationale. Mais il n'existe que très peu d'études (voire aucune) justifiant cette crainte, ou permettant de l'écarter totalement. En tous les cas, il serait difficile d'établir des généralités, car il faudrait tenir compte des facteurs spécifiques, tels que le contexte sociétal et psychologique. Toutefois, l'absence de preuves scientifiques ne doit pas conduire les décideurs politiques à ignorer les éventuelles craintes exprimées dans des pays comme le Danemark, les Pays Bas ou les pays d'Asie orientale, tels que Taiwan, qui connaîtrait un véritable engouement pour l'anglais, ou encore la Corée ou la Chine.

Devant le manque de données généralisables, nous nous appuyons sur des études de cas. Ainsi, le témoignage qui suit a été recueilli auprès d'une enseignante française ayant vécu et travaillé pendant un an au Portugal, où elle a étudié le portugais au niveau débutant. Le

---

<sup>1</sup> Calvet, L.-J. 1999. Pour une écologie des langues du monde, Plon, Paris, P105.

<sup>2</sup>(Py, Langages n° 154, 2004 : 15).

Ait Dahmane Karima doctorante, Enseignement/apprentissage des langues en Algérie entre représentations identitaires et enjeux de la mondialisation Université d'Alger, Algérie Synergies Algérie n°1 - 2007 pp. 173-180 P174 p174

récit de son retour en France, dans le lequel elle raconte comment elle a pris conscience qu'elle était devenue une personne différente en portugais, contraste avec son expérience des cours de langue traditionnels :

*J'ai pris le train pour rentrer et en arrivant à la gare de Bordeaux, j'avais besoin de monnaie pour laisser ma valise à la consigne. Je suis allée faire cet échange dans un débit de journaux, de tabac, et je me suis entendue parler comme j'aurais parlé avant, à savoir « Bonjour Madame, voudriez-vous m'échanger cette monnaie? ». Donc m'entendre parler sous une forme que je ne pratiquais pas au Portugal, parce que je n'avais pas atteint ce niveau de langue, et en m'entendant parler, disons, avec cette forme, ce niveau de langue française, je n'étais plus la même, et j'ai vraiment ressenti à ce moment-là que pratiquer une langue, les enjeux étaient importants quant à la personnalité. En m'entendant parler français, ce n'était plus moi, celle qui avait vécu onze mois au Portugal, ce n'était plus moi qui parlais. Et pourtant j'avais cette langue française qui est inscrite en moi, mais ce n'était plus moi qui parlais. Alors j'ai vécu une quinzaine de jours me ré-enseignant cette langue française qui m'avait quittée, mais la forme n'était plus la même. Pendant quinze jours j'étais vraiment mal à l'aise, simplement par la pratique de la langue et les valeurs qu'il fallait s'en dégager. (...) Je crois qu'il faut vivre cette expérience pour la réaliser. Jamais je n'ai... Il n'y a pas de transfert possible, en fait, d'une langue à une autre. Je pensais... en fait, les études que j'avais faites au lycée me laissaient croire que si. C'était un code qu'on décode. Mais ce n'est pas du tout comme ça que ça fonctionne. <sup>[1]</sup>*

Cette expérience a permis à l'enseignante de prendre conscience de plusieurs choses au sujet de la langue et de l'identité, entre autres des faits que :

- Son identité française est étroitement liée à la langue française, acquise en tant que première langue ;
- Son identité française n'était plus tout à fait la même après son séjour au Portugal et son « auto-ré-enseignement » du français ;

---

<sup>1</sup>Byram, M. 1996, "Framing the experience of residence abroad: the pedagogical function of the informal interview." Language, Culture and Curriculum. 9, 1, 84-98 .

- Son utilisation du portugais avait façonné une autre identité ; il ne s'agit pas d'une identité « portugaise » au sens de l'identité d'un locuteur natif de portugais, mais d'une identité « interlinguistique » qui dépend de son niveau de compétence en portugais ;
- L'apprentissage des langues en salle de classe avait été relativement différent, lui donnant la fausse impression qu'une langue étrangère était un simple encodage de la première langue d'un apprenant.

De cette expérience, nous pouvons tirer la conclusion qu'il est peu probable que l'apprentissage des langues étrangères dans les salles de classe affecte l'identité si la méthode d'enseignement laisse penser qu'une langue étrangère est un simple encodage de la première langue. Une langue est considérée comme un code lorsque les apprenants ont l'impression que chaque mot de leur propre langue ne peut être traduit que par un seul et unique mot dans la langue étrangère, et que la structure d'une phrase suit exactement la structure de la phrase qu'un apprenant souhaite traduire à partir de sa propre langue.

Tant qu'il n'y aura pas davantage de données concernant d'autres méthodes, par exemple l'enseignement d'une matière par l'intégration d'une langue étrangère (c'est-à-dire lorsqu'une langue étrangère est utilisée comme moyen d'enseignement pour les autres matières du curriculum), il ne sera pas possible de tirer de conclusions générales sur les conséquences de l'apprentissage / l'enseignement d'une langue étrangère sur les identités sociales.

### **3- Le français en Algérie : histoire, place et statut :**

L'Algérie est un pays qui témoigne de l'existence de plusieurs langues ou variétés linguistiques locales mais aussi étrangères qui occupent chacune une place ou un statut spécifique, que ce soit au niveau local d'une région tels que le berbère, le chaoui, ou bien à l'échelle nationale tels que l'arabe standard, l'arabe dialectal, et très particulièrement la langue française.

Chacune de ces langues possède ses raisons d'être, ou plus précisément sa propre histoire avec l'Algérie que nous ne pouvons pas aborder dans cette recherche. Pour notre étude nous avons choisi de mettre l'accent sur l'histoire de la langue française.

L'histoire de la présence de la langue française en Algérie commence avec la colonisation, l'objectif de l'armée française n'était pas la seule dépossession des algériens de leur terre et de leurs biens mais il s'était étendu jusqu'à leur culture et leur langue. Pour atteindre les objectifs expansionnistes de la Troisième République, il a fallu « désagréger définitivement les fondements de l'organisation arabe et de pratiquer une guère intensive à la

culture et à la langue arabes ». <sup>[1]</sup> Pour cela l'armée française utilise des méthodes brutales contre la population, comme en témoigne le lieutenant-colonel L.-F. De Montagnac, officier de l'armée française durant la conquête de l'Algérie : « Toutes les populations qui n'acceptent pas nos conditions doivent être rasées. Tout doit être pris, saccagé, sans distinction d'âge ni de sexe : l'herbe ne doit plus pousser où l'armée française a mis le pied [...]. Voilà comment il faut faire la guerre aux Arabes : tuer tous les hommes jusqu'à l'âge de quinze ans, prendre toutes les femmes et les enfants, en charger les bâtiments, les envoyer aux îles Marquisou ailleurs. En un mot, anéantir tout ce qui ne rampera pas à nos pieds comme des chiens ». <sup>[2]</sup>

Avec l'application de la politique de la terre brûlée, l'administration française « désintégra tous les repères sociaux, économiques et culturels de l'identité algérienne et leur substitua les référents de l'État colonial, symbolisé par la puissance armée, le pouvoir politique, le pouvoir judiciaire et surtout l'imposition de la langue française » <sup>[3]</sup> comme outil de fonctionnement des institutions coloniales, mais aussi comme seul moyen de communication avec la population indigène en application de l'instruction publique qui vise comme objectif « d'assurer la direction des esprits des colonisés ». <sup>[4]</sup>

Devant la puissance de l'armée française et les tentatives de dépossession des algériens de leurs repères sociaux et de tous les symboles de l'identité arabo-musulmane, y compris la langue, les algériens ne sont pas restés les bras croisés. Outre les résistances armées telle que celle de l'Emir Abdelkader, quelques organismes hérités du système éducatif de l'Algérie précoloniale continuaient à lutter contre la francisation du pays. De ce fait, certaines zaouïas, écoles coraniques et medersas ont assuré l'enseignement de la langue arabe, du Coran, et des principes religieux commandant le fonctionnement de la société musulmane aux fins de conserver la culture et la religion des ancêtres.

Mais le pouvoir colonial, persuadé de la nécessité de bouleverser l'univers de l'algérien, a procédé à l'élimination de toutes les structures éducatives propres aux arabes, et n'a maintenu que quelques zaouïas considérées comme « foyers de collaboration ». <sup>[5]</sup> dans

---

BendiebAberkane Mehdi, L'utilisation des différents registres de langue dans l'enseignement du français au collège (magister), UNIVERSITE MENTOURI DE CONSTANTINE année 2006.P 08

<sup>1</sup>A. Queffélec/Y. Derradji/V. Debov/D. Smaali-Dekdouk/Y. Cherrad-Benchefra. (2002) Le français en Algérie, Editions Duculot, p.19.

<sup>2</sup>LECLERC, Jacques. «Algérie» dans *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, TLFQ, Université Laval, 31 décembre 2001, [<http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/Afrique/Algérie.htm>], (12 avril 2004), 80,2 Ko.

<sup>3</sup>Ibid 2

<sup>4</sup>Duc d'Aumale, (1987) cité par Colonna, F. Savants paysans, Eléments d'histoire sociale sur l'Algérie rurale, Alger, O.P.U, p.83.

<sup>5</sup>Ibid 2

lesquels l'enseignement de la lecture du Coran était limitée au même titre que l'enseignement de la langue arabe. Les directives de l'armée française en ce sujet furent très sévères, comme en fait foi ce témoignage du Général Ducrot :

« *Entravons autant que possible le développement des écoles musulmanes, des medersas... Tendons, en un mot, au désarmement moral et matériel du peuple indigène.* »<sup>[1]</sup>

Ainsi, et malgré la résistance, le français est devenu la langue dominante et officielle du pays, et parallèlement, le peuple algérien s'est transformé d'un peuple plus ou moins éduqué et alphabétisé - comme en témoignent les déclarations du général Valazé : « Presque tous les arabes savent lire et écrire. Dans chaque village il y a deux écoles. »<sup>[2]</sup> - à un peuple complètement illettré.

En dépit de la politique de l'implantation de la langue française en Algérie et de l'hostilité exprimée par la population à l'égard de la langue française, les algériens se sont trouvés refoulés devant les portes de l'école française. Ils n'étaient autorisés d'étudier ni en arabe ni en français, par contre, ils étaient obligés d'apprendre à parler en français, car cette langue est devenu désormais celle du pain, celle qui leur permet de survivre.

En 1872, on comptait deux millions d'habitants en Algérie, dont quelque 245 000 étaient d'origine européenne, soit 12.2 % de la population, un chiffre qui s'est multiplié par la suite. Les colons français étaient les garants des commerces, de l'agriculture, de l'administration, en bref, de tous les secteurs. Ces derniers « dominèrent la société algérienne et imposèrent la langue française partout au pays ; cette langue devint quasi exclusive dans l'Administration, l'enseignement et l'affichage »<sup>[3]</sup>, ce qui a favorisé l'apprentissage de cette langue par une bonne partie de la population algérienne, mais tout en rejetant l'école coloniale qui était considérée comme une « entreprise d'évangélisation »<sup>[4]</sup>. Ainsi la population algérienne a montré un très fort attachement à l'Islam et à la langue arabe. Le recours des algériens au régime scolaire français n'était en réalité que pour combler le vide intellectuel imposé par le colonisateur. Cette situation est celle de la plupart des intellectuels algériens qui ont vécu la colonisation dont Kateb Yacine qui affirme :

« *J'écris en français parce que la France a envahi mon pays et qu'elle s'y est taillée une position de force telle qu'il fallait écrire en français pour*

<sup>1</sup>Cité par Lacheraf, (1974), in A. Queffélec/Y. Derradji/V. Debov/D. Smaali-Dekdouk/Y. Cherrad-Bencheфра. (2002) *Le français en Algérie*, Editions Duculot, p.19.

<sup>2</sup>Ibid. op. cité p.20.

<sup>3</sup>LECLERC, Jacques. «Algérie» dans *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, TLFQ, Université Laval, 31 décembre 2001, [<http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/Afrique/Algérie.htm>], (12 avril 2004), 80,2 Ko.

<sup>4</sup>Cité par Lacheraf, (1974), in A. Queffélec/Y. Derradji/V. Debov/D. Smaali-Dekdouk/Y. Cherrad-Bencheфра. (2002) *Le français en Algérie*, Editions Duculot, p.21.

*survivre, mais en écrivant en français, j'ai mes racines arabes ou berbères qui sont encore vivantes.* »<sup>[1]</sup>

En 1938, une loi française déclara l'arabe comme « langue étrangère en Algérie ». Cela a favorisé, avec d'autres facteurs, le développement du nationalisme algérien, commençant avec le dialogue et finissant un peu plus tard avec le déclenchement de la guère de libération qui a mené le pays à l'indépendance.

L'armée française a quitté l'Algérie, tout en laissant un ressentiment contre la France de la part des algériens arabisants, contrairement à ce qui s'est passé chez les pays voisins, le Maroc et la Tunisie.

Après l'indépendance, et dans une Algérie complètement francisée, deux catégories d'intellectuels composent le champ culturel algérien : les arabophones et les francophones. Cette situation a placé la langue française signifiant de la colonisation dans un rapport conflictuel avec la langue arabe signifiant de l'identité arabo-musulmane, cette dernière a été considérée fictivement comme langue nationale jusqu'aux années 70. De l'autre côté, la langue française tout en dominant l'Algérie était officiellement considérée depuis 1962 comme une langue étrangère.

Au fil des années, les courants anti-français ont réussi à appliquer des lois visant la généralisation de la langue arabe en Algérie notamment : la loi N° 91-5 du 16 janvier 1991 et l'ordonnance N° 96-30 du 21 décembre 1996.

De 1962 à nos jours, et malgré les lois portant sur la généralisation de la langue arabe et le statut attribué à la langue française, cette dernière ne semble pas être étrangère. Jusqu'à aujourd'hui, la façade interne de nos administrations fonctionne encore en français, nos écrivains publient encore en français, nos universités assurent encore des cours en français, aux guichets des banques, des clients remplissent encore les chèques en français, nos médecins rédigent encore en français, nos laboratoires diffusent encore leurs rapports en français, certaines factures nous parviennent encore en français. En bref, l'Algérie fonctionne encore en français, et d'ailleurs, comme le constate R. Chaudenson : l'Algérie « est le quatrième état étranger pour l'importation du livre en français. »<sup>[2]</sup>

Bien qu'elle se trouve au premier rang des pays francophones au monde, l'Algérie a toujours refusé l'adhésion à la Francophonie. Elle s'est toujours dérobée à toutes les rencontres qui ont donné naissance à la Francophonie, à l'exception du Ixe sommet du 18 octobre 2002 à Beyrouth, dans lequel le président algérien a marqué sa présence en tant

---

<sup>1</sup>Lacheraf, M. (1976) l'Algérie : notion et société, SNED Alger, p. 326.

<sup>2</sup>Chaudenson, R. (1988) Proposition pour une grille d'analyse des situations linguistiques de l'espace francophone, Paris, A.C.C.T-I.E.C.F. p.1.

qu'invité personnel de son homologue libanais. Dans son discours, le chef de la diplomatie algérienne a expliqué les raisons de la participation de l'Algérie à cette réunion, ces dernières paraissent d'abord politiques :

« Aujourd'hui, nous devons savoir nous départir de la nostalgie chatouilleuse, qui s'exprime en repli sur soi, et nous ouvrir sans complexe à l'culture de l'autre, afin de mieux affronter le défi de la modernité et du développement, par nous-mêmes et dans nous-mêmes [...]. L'usage de la langue française est un lien qui assure notre unité.»<sup>[1]</sup>

Pour des raisons idéologiques, les courants anti-français étaient derrière l'application d'une loi qui a donné aux algériens à partir de 1993 la possibilité de choisir la première langue étrangère qui sera enseignée à leurs enfants au primaire. Ils avaient à choisir entre l'anglais et le français. Avec cette démarche, les décideurs ont visé à long terme la substitution de la langue anglaise à la langue française en Algérie.

Tout au début de l'application de cette démarche, et avant même que cette dernière n'ait connu l'échec, les résultats des enquêtes du CNEAP (Centre Nationale d'Etudes et d'Analyse pour la Planification) et celle de Y. Derradji publiées dans son article intitulé : « Vous avez dit langue étrangère, le français en Algérie ? », ont prévu que l'échec de cette démarche est inévitable. A propos des résultats de ces enquêtes, Y. Derradji avance :

« ...il se dégage de la lecture des données statistiques du Ministère de l'Education Nationale et des résultats des deux enquêtes une nette préférence pour la langue française. Choisie par 98, 72 % de la population scolaire, le choix de la langue française confirme et précise - tout simplement - le prestige de cette langue chez les parents de ces élèves qui montre d'une part qu'elle reste en position de force sur le marché linguistique algérien et d'autre part qu'elle a encore de l'avenir en Algérie. »<sup>[2]</sup>

La langue anglaise est une langue étrangère en Algérie, de ce fait, il serait très facile de la remplacer par la langue allemande ou bien la langue italienne sinon par n'importe quelle autre langue étrangère. L'échec de la tentative de substitution de la langue anglaise à la langue française nous invite à nous poser la question : la langue française est-elle vraiment étrangère en Algérie ?

La place de la langue française dans l'enseignement, le grand nombre d'immigrés algériens sur le sol français, les liens intenses entre les deux pays, ... des facteurs entre autres

---

<sup>1</sup>LECLERC, Jacques. «Algérie» dans *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, TLFQ, Université Laval, 31 décembre 2001, [<http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/Afrique/Algérie.htm>], (12 avril 2004), 80,2 Ko.

<sup>2</sup>Y. Derradji. « Vous avez dit langue étrangère, le français en Algérie ? », dans *Les cahiers du SLADD*, Université Mentouri Constantine, SLADD (décembre 2002), p.21.

qui assurent tous une place importante et particulière à cette langue. Mais dès qu'il s'agit de discuter le statut du français en Algérie, on se trouve pleinement dans l'ambiguïté. Pour mieux décrire le statut de la langue française en Algérie, nous n'avons que reprendre ces mots de Rabah Sebaa :

« Sans être officielle, elle véhicule l'officialité, sans être la langue d'enseignement elle reste la langue privilégiée de transmission du savoir, sans être la langue d'identité elle continue à façonner de différentes manières et par plusieurs canaux l'imaginaire collectif, sans être la langue d'université elle demeure la langue de l'université. »<sup>[1]</sup>

#### **4- La situation linguistique de l'Algérie :**

Pays plurilingue, l'Algérie compte la présence d'une variété de langue. Cette situation de plurilinguisme non institutionnalisé, visible lors des interactions verbales chez les individus ; car, en Algérie, une grande partie de la population maîtrise au moins deux codes linguistiques. Ce côtoiement et cet emploi de deux ou plusieurs langues de façon alternée entraîne une création lexicale assez dense et visible.

La situation linguistique en Algérie est très complexe. Elle se caractérise par la présence de plusieurs langues comme le constate S. ABDELHAMID : « le problème qui se pose en Algérie ne se réduit pas à une situation de bilinguisme, mais peut être envisagé comme un problème de plurilinguisme »<sup>[2]</sup> en effet, cette complexité du paysage linguistique en Algérie est due à son histoire et sa géographie.

L'invasion française de l'Algérie a embarrassé, et a engendré l'existence de la langue française à côté de l'arabe. Ce qui caractérise le pays par une situation de plurilinguisme social : arabe standard / arabe dialectal / français.

#### **5- Types de représentations des langues de contact :**

Cet entretien permet aux étudiants de verbaliser leurs interrogations, leurs expériences personnelles, leur souffrance, leurs attentes... Leurs représentations permettent de s'auto-catégoriser et de justifier le choix de certaines langues par rapport à d'autres en fonction des enjeux pédagogiques, sociaux, culturels, affectifs et professionnels :

---

<sup>1</sup>R. Sebaa. (1999) cité par Y. Derradji, in « La langue française en Algérie : particularisme lexical ou norme endogène? », dans Les cahiers du SLADD, Université Mentouri Constantine, SLADD (janvier 2004), p.22.

-Smaili Yousra L'investissement des mots algériens d'origine française dans l'enseignement/apprentissage du FLE, cas des apprenants de 4ème année primaire. Commune Ain elkhadra w. M'sila École. Mohamed Yahiaoui à Soualeh(Master), Université de M'sila, Année académique : 2014/2015

<sup>2</sup>S. ABDELHAMID, pour une approche sociolinguistique de l'apprentissage de la prononciation du français langue étrangère chez les étudiants du département de français université de Batna, thèse de doctorant, université de Batna, 2002, p 35

a) Le plurilinguisme algérien est problématique car les langues maternelles sont considérées comme « langues minoritaires » : « est plurilingue celui qui parle trois langues l'arabe, le français et l'anglais ».

b) La construction de l'identité culturelle prend ses racines dans l'environnement géographique, historique, social, religieux, politique..et connaît des variations importantes selon que la personne vit dans une culture homogène ou multiethnique, en milieu linguistique majoritaire ou minoritaire :

- l'arabe algérien-langue maternelle de la grande majorité des locuteurs- est devenu depuis 1988 l'outil de communication même du pouvoir et des médias (T.V. et radios);
- l'arabe classique-langue officielle- est associé à des représentations de valeurs sacralisantes : « langue du Coran », « langue nationale », « symbole de la culture et d'unité nationale ».
- En dépit de sa forte identité symbolique, le berbère a « une faible capacité de rayonnement international » et n'étant ni standardisé ni normalisé, il ne peut rivaliser, sur le plan des pratiques linguistiques exigées par le monde moderne, avec l'arabe standard et le français. Beaucoup d'étudiants choisissent plutôt d'apprendre une langue très parlée dans le monde que le berbère, une langue qui ajoutera un « plus » à leur curriculum.

c) Les berbérophones disent : « halte à la répression culturelle », « le tamazight<sup>3</sup> exprime l'authenticité maghrébine ». Ils accusent l'arabisation d'avoir islamisé l'école en optant pour l'enseignement de l'arabe classique, coranique ou littéraire, enseigné comme langue « haute » : « notre pays est bien connu pour ses différences linguistiques et culturelles.

### **6- Le français au contact de la culture algérienne**

La langue constitue une composante instrumentale de la culture d'une communauté à l'aide de laquelle l'individu exprime sa vision du monde. Elle porte toutes les marques culturelles d'une société. La langue est ainsi l'élément déterminant qui concrétise la pensée.

Certains éléments du système culturel tels que les rites, les règles morales ou les préceptes religieux s'extériorisent par le biais de la langue. Autrement dit, la langue matérialise la culture et la rend active. Dans ce sens, la langue est le moyen d'accès privilégié à une culture autre; la connaissance culturelle exige la connaissance des mots et de leurs significations. Nous pouvons toutefois concevoir que les mots (emprunts, néologismes, etc.) constituent des traces de certains faits de société et montrent la continuation des usages de la langue. F. De Saussure, le père de la linguistique moderne, fut le premier à évoquer le

caractère social de la langue en considérant qu'elle acquiert sa fonction dans le groupe. En effet il avance : « C'est à la fois un produit social de la faculté du langage et un ensemble de conventions nécessaires, adoptées par le corps social pour permettre l'exercice de cette faculté chez les individus »<sup>[1]</sup>, elle joue donc un rôle axial dans le système langagier des groupes sociaux.

La société algérienne avec ses différentes cultures et origines ethniques varie dans l'usage de la langue française, les locuteurs pratiquent vigoureusement l'alternance codique (code-switching), ce que certains appellent couramment bilinguisme. L'intention n'est pas relative à un problème linguistique (connaissance insuffisante du code utilisé), mais identitaire et expressive : « être bilingue » est d'ailleurs une façon de montrer son appartenance à un certain groupe social tout en indiquant ses affinités avec tel ou tel domaine d'activité (souvent prestigieuse comme la médecine, l'économie, etc.).

Très fréquents en tant que phénomènes linguistiques, les néologismes, les emprunts<sup>[2]</sup> au berbère et à l'arabe existant dans le français algérien et les aspects phonétiques particuliers (dépendants du système vocalique arabo-berbère) renvoient à une culture populaire locale. C'est le cas du champ linguistique renvoyant à un espace géographique multilingue et du domaine religieux qui réfère aux réalités des sociétés majoritairement musulmanes. Dans un contexte linguistique francophone et dans un milieu socioculturel algérien où la langue française ne jouit pas d'une couverture normative suffisante, le terme d'origine ne peut que s'imposer. C'est d'ailleurs le cas de certains termes qui renvoient à des réalités de la vie quotidienne: gastronomie, tenues vestimentaires, traditions et croyances, toute une culture véhiculée par un français approprié et adapté à son nouveau milieu socioculturel local.

N. Benaazzouz explique que « *la complexité du paysage sociolinguistique algérien [...] fait que le français, en raison du contact permanent avec les langues en présence, se présente actuellement avec des particularismes qui le distinguent nettement du français standard. C'est l'existence de néologismes lexicaux qui ne peuvent être étudiés que dans un contexte social* »<sup>[3]</sup>. Dans cette perspective, le contact permanent du français avec l'arabe algérien et les autres variétés régionales du berbère contribue à lui donner une particularité

---

Ibid1p.177

MOUSSAOUER Abderahim, Contact de langues et créativité lexicale néologique dans le discours humoristique de Fellag : le cas des trois spectacles Cocktail Khorotov, Bateau pour l'Australie et Djurdjurassic Bled (Master) Université Paris 13-Sorbonne Paris ,Année : 2014p.24

<sup>1</sup>De Saussure F., (1916), *Cours de la linguistique générale*, Talantikit, Algérie, p.15.

<sup>2</sup>Mots empruntés d'une langue B, à une autre langue A, et mis en morphologie du système linguistique A.

<sup>3</sup>Benaazzouz N., (Janvier 2010), In *Le français en Algérie : Créativité lexicale et identité culturelle*, Revue de la faculté des Lettres et Sciences Humaines et Sociales, Université de Biskra, p.06.

algérienne qui extrait sa substance des différentes cultures et identités marquant la réalité quotidienne des algériens. Il reste à dire que le français algérien est un constituant d'un ensemble de langues en interaction qui s'influencent les unes sur les autres. Cette interaction permet de constater, à des degrés différents, les traces d'un système linguistique dans un autre système.

### **7- La place du français dans l'Algérie d'aujourd'hui :**

Quelques années seulement après l'occupation française, le français a réussi à s'implanter en Algérie et à s'imposer comme langue officielle. A cet égard, Grandguillaume (1998) souligne que « si la langue française fut la langue des colons, des Algériens acculturés, de la minorité scolarisée, elle s'impose surtout comme langue officielle, langue de l'administration et de la gestion du pays, dans la perspective d'une Algérie française ».

Après l'indépendance, la langue française reste extrêmement répandue en Algérie :  
*« l'étendu et la diversité des champs d'action de cette langue ainsi que son prestige semble être les facteurs dynamisants qui lui confèrent une bonne position dans la hiérarchie des valeurs sur le marché linguistique algérien ».*<sup>[1]</sup>

En effet, le français occupe une place prépondérante dans plusieurs domaines, à savoir économique, social et éducatif. Il tient aussi une position forte dans l'enseignement universitaire ainsi que dans le secteur médiatique.

### **8- Le français dans le système scolaire algérien :**

L'institution scolaire est le lieu des apprentissages pour former un bon citoyen et le français « langue étrangère » est considérée en Algérie comme étant la langue de prestige et de la réussite professionnelle. Il est souligné dans les instructions officielles que « le français défini comme moyen d'ouverture sur le monde extérieur doit permettre à la fois l'accès à une documentation scientifique d'une part mais aussi le développement des échanges entre les civilisations et la compréhension mutuelle entre les peuples » (Ordonnance n°76/35 du 16 avril 1976 portant organisation de l'éducation et de la formation, reprise en 2006).

---

Dr. Nabil Sadi, Représentations autour du niveau de langue : le cas du français à l'université, Université de Bejaia, Algérie, Synergies Algérie n°18 – 2013 p212

<sup>1</sup>Queffélec, A. 2002. *Le français en Algérie, lexique et dynamique des langues*. Paris : De Boeck & Larcier s. a., Editions Duculot, 1ère édition, P37. Dr. Outaleb-Pellé,

Aldjia L'impact des attitudes et représentations des langues sur l'enseignement. Le cas du français en Algérie, Département de français Université de Tizi Ouzou Laboratoire « Pratiques langagières », Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF 2014 SHS Web of Conferences

Assurer la communication en français dont l'apprenant doit maîtriser le fonctionnement est le principal objectif annoncé dans les programmes scolaires « c'est avant tout apprendre à communiquer dans cette langue pour établir des échanges discursifs et interactifs » (Ordonnance du 16 avril 1976 reprise en 2006).

Les programmes scolaires se traduisent ainsi en termes de compétences générales à faire acquérir aux élèves, d'objectifs spécifiques et de contenus. Ils s'articulent autour de la compréhension de l'écrit, du fonctionnement de la langue et de la production écrite.

Les contenus des programmes proposent de travailler la langue en lien étroit avec les typologies textuelles. Quatre formes de discours sont privilégiées : le narratif, le descriptif, l'expositif, l'explicatif enfin, l'argumentatif avec toutes les combinaisons thématiques qui peuvent se présenter dans un texte. Une perspective du discours, retenue pour un ensemble spécifique du programme, permet d'étudier aussi bien la grammaire du discours, la grammaire de texte et la grammaire de la phrase.

L'apprentissage part donc des textes écrits d'auteurs qui font découvrir aux élèves, à l'aide de questions inductives, les notions inhérentes aux formes du discours retenu. Par exemple, les notions inhérentes au texte descriptif répondent à la caractérisation ; dans cette perspective, le groupe nominal, l'adjectif, le complément du nom, la relative, l'expression de l'opposition et celle de la comparaison seront étudiés.

Chaque dossier finit par une production écrite suivie de sa correction. Ses objectifs sont clairement définis : l'élève doit être en mesure de produire un texte conforme aux normes du texte étudié auparavant.

Autrement dit, il doit être capable de réaliser un écrit selon les divers types de discours tracés dans les programmes.

Le volume horaire imparti au français est le suivant :

- A l'école primaire : les enfants sont scolarisés dès l'âge de six ans et commencent à apprendre le français à partir de la 3<sup>e</sup> année. De la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année, dernière classe du primaire, le volume horaire réservé à l'enseignement du français est de 4 heures par semaine.
- Après le cycle primaire, les élèves suivent une scolarité de quatre ans, au collège où, là encore, l'enseignement du français est assuré, à raison de 3 heures par semaine.
- Au lycée, les études durent également trois ans et les cours de français sont répartis à raison de 3 heures par semaine.

Arrivés en fin de cursus scolaire, classe de terminale, les élèves auront suivi pendant onze ans l'enseignement-apprentissage du français et ce, depuis la 3<sup>e</sup> année du primaire jusqu'en classe de terminale.

Jusqu'à présent, bien qu'avec la nouvelle réforme, les programmes accordent un enseignement du français, à partir de la 3<sup>e</sup> année de l'école primaire, ce qui pourrait être interprété comme une volonté politique de conforter l'apprentissage du français en l'introduisant juste après l'arabe standard, le français demeure officiellement une langue étrangère, une matière à enseigner, étudiée en elle-même et pour elle-même, c'est-à-dire qu'elle n'est pas au service de l'apprentissage d'autres matières ; et ne doit renfermer aucune dimension culturelle.

Bien que l'apprentissage de la langue française commence à partir de la 3<sup>e</sup> année du primaire le volume horaire, le faible coefficient, la mauvaise répartition horaire du français (généralement enseigné en fin d'après midi) ne permettent pas aux élèves d'acquérir une bonne maîtrise de la langue. En effet, à la fin du cursus scolaire, les élèves sont censés avoir un bagage linguistique en français leur permettant de poursuivre aisément des études universitaires. Mais, le constat est tout autre : ayant accumulé, avec le temps, beaucoup de lacunes, les apprenants éprouvent la plus grande peine à s'exprimer correctement en français.<sup>[1]</sup>

## **9- Enseignement/apprentissage du FLE en Algérie :**

### **9-1- La situation linguistique en Algérie :**

La situation linguistique de l'Algérie d'aujourd'hui est intéressante par sa complexité. Plusieurs langues s'y côtoient dans le cadre d'une politique linguistique susceptible de tenir compte de toutes les diversités langagières.

Dans notre pays, on trouve d'abord, l'arabe dialectal parlé par la majorité des algériens, l'arabe classique, le berbère avec ses différentes formes selon la région, l'anglais et bien évidemment le français considéré comme butin de guerre et qui jouit d'un statut de langue étrangère.

Parlant de la situation linguistique en Algérie, Taleb-Ibrahimi a souligné que :

---

<sup>1</sup>Outaleb-Pellé, A. (2010). *Erreurs d'apprenants du FLE. Le cas des lycéens de TiziOuzou*. Thèse de doctorat, université Nice-Sophia Antipolis.

GHALEM Hicham, La dimension interculturelle dans l'enseignement/apprentissage du FLE Cas des apprenants de 1<sup>ière</sup> année secondaire Du lycée Larbi Ben M'hidi (Master), Université Mohamed KHIDER – Biskra Juin 2013

« les locuteurs algériens vivent et évoluent dans une société multilingue où les langues parlées, écrites, utilisées, en l'occurrence, l'arabe dialectal, le berbère, l'arabe standard et le français vivent une cohabitation difficile marquée par le rapport de compétition et de conflit qui lie les deux normes dominantes (l'une par la constitutionnalité de son statut de langue officielle, l'autre étrangère mais légitimée par sa prééminence dans la vie économique) d'une part et d'autre part la constante et têtue stigmatisation des parlers populaires. »<sup>[1]</sup>

En d'autres termes, Taleb-Ibrahimi montre que le paysage linguistique en Algérie vit une situation conflictuelle entre les langues qui y coexistent. Ces conflits sont nourris notamment par la mise en valeur d'une langue au détriment des autres, en fonction des facteurs politique et historique, etc.

Dans cette situation linguistique aussi riche que variée dans notre pays, la langue française garde toujours sa position, même après l'indépendance, par son statut d'une langue étrangère, mais qui recouvre une importance croissante dans la communication avec l'autre, du fait qu'elle représente un moyen d'ouverture sur le monde extérieur. En plus de ça, la langue française dans la société algérienne est considérée comme langue de prestige. Donc la réalité du terrain nous impose à admettre que le français en Algérie dépasse le cadre d'une langue étrangère puisqu'il accompagne le quotidien des locuteurs algériens comme une langue seconde.

A ce sujet, Aicha Benamar affirme que :

« Pour les élèves et enseignant interrogés, le FLE n'existe pas. Il ne fait pas partie de leur vécu subjectif, ni de la réalité objective appréhendée dans leur environnement socioculturelle. Le français qu'ils perçoivent correspond plutôt à un système d'une existence matérielle et d'un rôle spécifique. »<sup>[2]</sup>

Pour elle, nous ne pouvons pas nier la réalité décrivant l'usage du français en Algérie. Nonobstant de son statut de langue étrangère, le français s'est imposé dans tous les domaines dans notre pays (économique, social, éducatif, etc) et bien plus, il y a une grande frange

---

<sup>1</sup> TALEB-IBRAHIMI, K, *de la créativité au quotidien, le comportement langagier des locuteurs algériens, El-hikma, Alger, 2009*, p22.

<sup>2</sup> BENAMAR, A, *le statut polysémique du FLE dans l'enseignement/apprentissage en Algérie, les cahiers de l'Asdiffé n08, Hachette, Paris, 1997*, p205.

d'algériens qui l'utilisent comme une langue maternelle, c'est-à-dire, une langue qu'ils utilisent quotidiennement afin d'exprimer leurs pensées et leurs besoins, etc.

En effet, il y a un certains nombres de chercheurs qui trouvent dans cette diversité linguistique une aubaine pour la société algérienne, parce qu'elle contribue à l'enrichissement de son capital culturel.

Le locuteur algérien est, en fait, un locuteur plurilingue, il utilise souvent et simultanément deux, voire trois langues dans un même acte de communication, ce qui montre la richesse linguistique dont il dispose.

Toutefois, il faut prendre en conscience que cette cohabitation heureuse de différentes langues dans un même milieu, ne peut se réaliser que par la mise en place d'une politique linguistique raisonnée qui tient compte de la diversité ethnique qui constitue cette nation, ainsi que, cette politique doit reposer sur une planification scientifique efficace.

Partant du constat que le français n'a jamais été mis en quarantaine et que son utilisation n'a jamais arrêté de prendre de l'ampleur. Didacticiens et politiciens doivent agir conjointement dans une perspective d'ouverture sur l'autre, pour s'approprier de ses avantages, et dans un esprit de tolérance afin de s'accepter les uns les autres et coexister ensemble.

Selon Farid Benramdane, l'enseignement/apprentissage des langues doit reposer sur des méthodologies fiables, universellement admises et scientifiquement reconnues, pouvant faire disparaître toutes les difficultés par « *une approche intégrée aussi bien des langues maternelles, secondaires qu'étrangères, une approche réflexive et coordonnée des faits de langue en Algérie, objectivement observés et non subjectivement niés : berbère, arabe dialectal, arabe scolaire, français et anglais, etc.* »<sup>[1]</sup>

Quand on arrive à créer un bain linguistique, où toutes les langues sont mises à la même valeur, on pourra, en l'occurrence, former des individus cultivés qui échangent les avis et se débattent afin de s'enrichir et se développer mutuellement. Voilà, l'enjeu que nous devons viser pour une ouverture culturelle, politique et économique du pays, en faisant notre langue (l'arabe) cohabite avec le français et l'anglais (langue de communication internationale).

### **9-2- La place du français dans la culture algérienne :**

Le rapport des locuteurs algériens avec le français repose, notamment, sur la culture que véhicule cette langue étrangère à notre société. Delà on distingue deux mouvements

---

<sup>1</sup> BENRAMDANE, F, *quelles langues pour quelle école ? débat dur la réforme de l'école algérienne*, in timouzagha, revue du haut commissariat de l'amazighité, n°7, Alger, 1998, p7-8.

d'intellectuels, l'un s'oppose à l'autre par ses idées et ses principes. D'un côté, on distingue le mouvement des partisans de la francisation qui ne sont pas tant aimés par le peuple à cause de la forme séculaire qui caractérise leurs discours, de l'autre côté, on trouve les arabisants qui luttent pour rendre à la langue arabe la place qu'elle a perdue dans l'enseignement des sciences à l'université algérienne.

Benrabah a indiqué que pour ce dernier mouvement, la langue française est celle du colonisateur. Donc, l'Algérie doit la rejeter, en expliquant que :

*« pour les partisans de l'arabo-islamisme, les francophones sont les 'alliés objectifs' du néo-colonialisme, ce complexe de culpabilité deviendra un complexe de trahison qui sera un thème récurrent du discours officiel ou de celui des associations militantes liées au pouvoir [...] pour contrer ceux qui revendique le bilinguisme, la pluralité et s'opposent à l'utilisation de l'arabe sacré comme instrument d'arabo-islamisation de la société. »<sup>[1]</sup>*

Ce n'est donc plus le français seulement comme système linguistique qui pose problème, mais également la culture qu'il nous transmet et son influence sur l'identité algérienne (arabo-musulmane). C'est à partir de là que les francisants étaient discriminés et considérés comme partisans du système colonial selon les pions du mouvement des arabisantes, dont la plupart de leurs arguments étaient d'ordre religieux. Ce mouvement a pris des attitudes, parfois même, agressives à l'égard des francophones, comme le faisait Tahar Ouatar qui a réclamé de retirer la nationalité algérienne des écrivains algériens d'expression française, en les traitant de non-loyaux.

Selon lui : *« les gens ne prient pas en français, ils ne jeûnent pas en français, la langue française n'est pas la langue de la culture algérienne. C'est un outil de travail dont on pourrait se passer. »<sup>[2]</sup>*

Les années 90 témoignent d'une accentuation des critiques portées à l'encontre du français et ses utilisateurs (surtout les journalistes). A ce sujet, l'un des anciens politiciens a traité la presse franco-algérienne de collaborateur du système coloniale dévastateur, en déclarant que :

*« Cette presse est française dans le fond et dans la forme (et) n'a rien à voir avec le peuple algérien, sauf le fait qu'elle se trouve sur le territoire algérien [...], les journaux qui utilisent la langue du colonialisme destructeur sont à*

<sup>1</sup> BENRABEH, M, *langue et pouvoir en Algérie*, Edition Seguiet, Paris, 1999, p246.

<sup>2</sup> TOUNSI, L, *aspect du parler des jeunes algériens, langue française*, volume 114, n°1, 1997, p106.

*l'origine de tous les maux et les malheurs qui secouent le pays [...], cette presse est derrière l'échec des précédentes expériences d'arabisation. »<sup>[1]</sup>*

Par contre, pour les francisants, ces derniers estiment que nul ne peut renier la place du français qui s'est enraciné dans la culture algérienne. Ils l'ont défendu et l'on perçu comme un bateau qui va nous conduire vers la modernité, l'épanouissement et la découverte de nouvelles civilisations, en l'occurrence Kateb Yacine et Mohamed Dib présentent la langue française comme étant le résultat fécond d'un contact interculturel, en disant que :

*« La langue française est à eux, elle leur appartient. Qu'importe, nous en avons chipé notre part et ils ne pourront plus nous l'enlever [...]. Et si parce que nous en mangeons aussi de ce gâteau, nous lui apportons quelque chose de plus, lui donnions un autre goût ? un goût qu'ils ne le connaissent pas. »<sup>[2]</sup>*

En outre, Kateb Yacine pense que le peuple algérien s'est emparé de cette langue (française) et qu'aujourd'hui, elle fait partie intégrante de son histoire, de son identité et de sa culture.

Les défenseurs de cette position estiment que pour l'Algérie, la langue française est indispensable pour s'ouvrir sur l'autre et la réalité affirme leur point de vue. Du fait de la place incontestable qu'occupe le français dans notre communauté. Cette langue, qui sans jouir d'un statut officiel de langue une ou langue seconde, véhicule l'officialité à travers les discours de nos politiciens et sans être une langue maternelle, elle joue un rôle influent dans la construction de l'identité individuelle.

### **9-3- Les aménagements linguistiques :**

L'Algérie a connu plusieurs phases de réforme de son système éducatif, et plus particulièrement celui de l'enseignement/apprentissage du français, en visant soit la promotion du statut de cette langue, soit la reléguer ou même la remplacer par une autre langue étrangère (l'anglais).

Pour retracer les différentes étapes historiques de ces réformes, je me suis appuyé sur les travaux de Blanchet et Asselah-Rahal qui se sont penchés sur l'étude de l'histoire de l'enseignement en Algérie.

<sup>1</sup> BENRABAH, M, *langue et pouvoir en Algérie*, éditions Seguiet, Paris, 1999, P251.

<sup>2</sup> DIB, Mohamed, *Ecrivains : écrits vains*, ruptures, n°6, 16/02/1993, p30.

D'abord, la première phase commence juste après l'indépendance (1963), jusqu'à l'année 1976 où l'école algérienne n'était que l'héritage du colonisateur. A cette époque, l'utilisation de la langue arabe à l'école était réservée seulement aux matières littéraires, alors que toutes les autres matières auraient été dispensées en français. Cet état de lieu a considérablement renforcé le bilinguisme dans notre pays, mais elle n'a pas trop duré. Et c'est avec le début des années 70, qu'on a assisté à la naissance d'un mouvement d'arabisation progressive qu'a envahi dans un premier temps le palier primaire (3ième et 4ième année), pour s'étendre plus-tard au collège et au lycée. Dorénavant, le français n'est plus considéré comme langue d'enseignement, mais plutôt comme langue à enseigner. Cela s'est répercuté même sur le volume horaire affecté à l'enseignement de cette langue, qui s'est réduit d'une manière remarquable.

Cependant, et comme l'affirme Sebaa, cette tendance d'arabisation n'a pas eu vraiment les fruits qu'elle avait espérés. Et au lieu de renforcer la position de la langue arabe dans la société algérienne, elle a contribué à l'ancrage du français dans le parler algérien.

*« En effet l'échec de cette entreprise de ré-expressionnalisation du système scolaire s'est en effet révélé profitable à la consolidation sociale et culturelle de la langue française, mais préjudiciable au système éducatif algérien et à travers lui, la société toute entière. Cette première expérience qui était plus qu'une pâle 'orientalisation' qu'une véritable arabisation du système éducatif, s'est avérée incapable de répondre à une attente linguistique solidement ancrée dans une exigence de modernité d'une part et de satisfaire une demande sociale d'expression de substitution, sous forme de remplacement de l'usage de la langue française par l'usage d'une langue arabe algérienne évoluée, d'autre part. »<sup>[1]</sup>*

Ensuite, pendant les années 80, on a attesté une accentuation du phénomène d'arabisation, notamment avec l'application de l'ordonnance du 16 avril 1976 qui incite à l'instauration d'un système éducatif reposant, à tous les niveaux, uniquement sur la langue arabe.

Mais cela a conduit après quelques années à un véritable dysfonctionnement dans le système éducatif algérien, à cause des difficultés qu'affrontent les apprenants lorsqu'ils

---

<sup>1</sup> SEBBA, R, *la langue et la culture française dans le plurilinguisme en Algérie*, sur [http://www.initiatives.refer.org/\\_notes/sess603.htm](http://www.initiatives.refer.org/_notes/sess603.htm), le : 06/02/2013 à 21h.

accèdent au niveau supérieur, où les branches scientifiques s'enseignent toujours en français, alors que ces apprenants n'ont pas reçu un enseignement leur permettant de suivre des études de haut niveau dispensées en langue étrangère.

Puis, durant la période allant de 1990 jusqu'à 2004, plusieurs changements ont été introduits, commençant par les réformes qui ont touché les manuels scolaires surtout en 1993, 1995, et en 1998 dans l'objectif de mettre à la disposition des enseignants de bons outils pédagogiques à investir pour former des apprenants autonomes et capables de se prendre en charge, en leur faisant apprendre à chercher pour accéder au savoir et ne pas se contenter seulement de l'apport de l'enseignant en classe.

En 2004, encore une fois, des réformes ont été introduites au système éducatif algérien afin d'appréhender la culture de la mondialisation par la promulgation de certaines lois qui restituent à la langue française son véritable statut (1<sup>ière</sup> étrangère), et qui édictent que dès lors, cette langue doit être enseignée à partir de la 2<sup>ème</sup> année primaire. Une loi qui a été révisée plus-tard, pour décider définitivement que le français sera obligatoirement enseigné à partir de la 3<sup>ème</sup> année primaire.

En fait, ces décisions, de nos responsables, affirment la volonté de l'Etat de changer sa vision à propos de la langue française, d'une langue de colonisateur, à une langue nécessaire pour accéder à la technologie et à la modernité.

### **10- Le français au contact des langues locales:**

Tout le monde partagera sans conteste le fait que le paysage socio-linguistique en Algérie se caractérise par une situation où coexistent plusieurs langues (et variétés de langue). « En Algérie, trois langues sont parlées au quotidien ayant chacune ses quelques millions de locuteurs. Il s'agit dans l'ordre décroissant du nombre de locuteurs qui les pratiquent : de l'arabe, du berbère et du français ».<sup>[1]</sup>

L'usage de l'arabe classique est réservé essentiellement au système éducatif, à la télévision, aux actes administratifs et à une partie de la presse écrite et orale. L'arabe dialectal qui est la langue maternelle de la plus grande partie des Algériens. Le berbère, reconnu en 2002 comme langue nationale, décline en plusieurs variétés dont le kabyle, langue du chaoui en usage dans les Aurès, le mozabite dans le M'zab et le targuie dans le massif du Hoggar.

Quant au français, il y a un nombre important de locuteurs maîtrisant plus ou moins cette langue véhiculaire : ceux qui parlent réellement le français dans la vie de tous les jours, ceux qui le parlent occasionnellement et enfin ceux qui comprennent cette langue mais qui ne

---

<sup>1</sup>Cheriguen, F. 1995. « Quels mots pour dire "démocratie" dans l'Algérie d'aujourd'hui ? ». *Langage et politique*. Paris : Didier Erudition, ouvrage collectif sous la direction de André-Marcel d'Ans.

-Dr. Nabil Sadi, Représentations autour du niveau de langue p.213

la parlent pas. S'agissant des « francophones occasionnels » qui alternent le français et l'arabe dans des situations formelles ou informelles, nous pouvons ajouter que les pratiques langagières à l'œuvre aujourd'hui en Algérie témoignent d'une instabilité plus complexe dans l'utilisation des codes linguistiques en présence, dans la mesure où un même locuteur peut passer d'un code à un autre, voire même à plusieurs dans un même énoncé, s'érigant ainsi en un véritable plurilingue.

Cette alternance codique a plusieurs raisons d'être et peut s'expliquer par plusieurs facteurs. D'une part, elle peut découler d'un écart entre le lexique français et les univers culturels ou institutionnels<sup>[1]</sup>. D'autre part, elle peut représenter une stratégie de communication qui renvoie à une compétence ou à une incompétence linguistique. Le locuteur, obéissant au principe du moindre effort, peut utiliser un vocable dans une autre langue, répugnant à chercher le terme équivalent dans la langue dans laquelle il s'exprime, ou bien comme l'expliquent Hamers et Blanc (1983 : 203) : « pour compenser son manque de compétence en faisant appel tantôt à une langue, tantôt à l'autre pour maximaliser l'efficacité de la communication ».

### **11- L'enseignement du et en français à l'université :**

A partir de 1962, un enseignement du et en français s'est instauré en Algérie. « La scolarisation massive en Algérie a permis une plus grande généralisation de la langue française. Les médias, la presse orale et surtout écrite ont aussi apporté une contribution importante à la diffusion du français dans le pays. La quasi-totalité de la population née à partir de 1962 a bénéficié d'un enseignement en français, puis progressivement, d'un enseignement de français. »<sup>[2]</sup>

Mais depuis 1984, le français a perdu son statut de langue véhiculaire dans les lycées algériens. Relégué au statut de langue « étrangère », il se trouve réduit à un enseignement de la langue en tant que telle. Les enseignements de toutes les matières sont dispensés en arabe, engendrant ainsi un très bas niveau de français des futurs bacheliers, pour ne pas dire un échec pur et simple du système éducatif algérien. En effet, chaque année, les enseignants universitaires déplorent le niveau des étudiants qui ne cesse de se dégrader.

---

<sup>1</sup>« Le contact de deux langues telles que l'arabe et le français a donné naissance à une sorte de transplantation de la langue qui va au-delà du simple emprunt. C'est une sorte de bilinguisme qui, grâce à un mélange de termes arabes et français dans les limites d'une même phrase a été pratiqué. Ce parler bilingue se maintient surtout chez les autochtones cultivés qui emploient des termes locaux quand le référent est une réalité locale, des termes français quand le référent renvoie à une réalité technique et scientifique ou même institutionnelle » (Cheriguen, 2002 : 11)

<sup>2</sup>Cheriguen, F. 1997. « Politique linguistique en Algérie ». *Mots* n° 52, Cnrs, Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques , P66.

Ces nouveaux bacheliers pourront s'inscrire dans des filières où le français est la seule langue d'enseignement. Il s'agit des disciplines scientifiques et technologiques : médecine, pharmacie, informatique, architecture, sciences vétérinaires et tous les ingéniorats. Le nombre d'étudiants qui y accèdent est minime, vu la moyenne exigée et le niveau de langue requis. Par ailleurs, leur faible niveau peut s'expliquer aussi par l'absence de l'enseignement de la langue française dans certaines régions du pays, comme le notent les auteurs du Rapport général de la commission nationale de la réforme du système éducatif : « Les insuffisances voire l'absence de l'enseignement de la langue française, par exemple et parce que censée être généralisée, a exclu une frange de la population estudiantine des études scientifiques et technologiques ».<sup>[1]</sup>

D'autres suivront une licence de français qui exige un très bon niveau de langue pour assimiler les enseignements théoriques. Et enfin, ceux qui choisiront un cursus arabisé dont l'enseignement/apprentissage d'une seconde langue est obligatoire. Il s'agit de :

*« filières sciences humaines ou sciences fondamentales confondues où la langue française, en tant que moyen d'accès à un savoir spécialisé, est enseignée à raison de 4h hebdomadaire pendant les premières années universitaires ».*<sup>[2]</sup>

L'université de Béjaïa est un établissement public de formation supérieur, sous tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, structurée en sept facultés. Elle accueille, en plus de la plus grande majorité des bacheliers de la région de Béjaïa, d'autres bacheliers venant d'autres régions du pays, ainsi que des étudiants étrangers particulièrement africains.<sup>[3]</sup>

## **12- L'impact de la langue sur le discours et identité d' apprenant algérien :**

*« Pour l'individu, voire pour les groupes, des régions, des nations entières, la langue sert à marquer l'identité culturelle tout comme d'autres culturels tels que l'habillement, le logement ou les institutions sociales ».*<sup>[4]</sup>

<sup>1</sup>Rapport général de la commission de réforme du système éducatif algérien (projet), mars 2001, P152.

<sup>2</sup>Queffélec, A. 2002. *Le français en Algérie, lexique et dynamique des langues*. Paris : De Boeck & Larcier s. a., Editions Duculot, 1ère édition.

<sup>3</sup>Un deuxième campus a ouvert ses portes en 2003/2004, où sont transférées du premier pôle la faculté des lettres et des sciences humaines ainsi que la faculté de droit, la faculté des sciences économiques, sciences de gestion et sciences commerciales. La faculté de médecine a ouvert ses portes depuis 2007/2008.

« Enseignement / apprentissage du français en

La langue est le symbole de l'identité d'un pays et la marque de son existence. Elle constitue l'un des facteurs puissants, et les composantes fondamentales, qui associée à son histoire, sa culture et sa religion contribuent à développer un sentiment d'unicité et de cohésion sociale et nationale dans chaque individu partageant avec son pair la même identité nationale et collective en parlant la même langue nationale en conservant à ce pays ses valeurs et ses coutumes partagées et héritées depuis des milliers d'années.

En Algérie, la Langue Arabe est langue nationale et officielle selon la Constitution algérienne menée en 1963 par le Conseil National de la Révolution, laquelle est la langue de l'administration, de l'éducation et de la communication. La langue arabe a constitué avec l'Islam et constitue la force résistante contre toute tentative de dépersonnalisation exercée par les autorités coloniales pendant l'époque de l'occupation, elle était la deuxième face de la personnalité algérienne résistante.

En revanche, La complexité linguistique due au quadrilinguisme social en Algérie particulièrement renfermant l'Arabe classique/ l'Arabe dialectal / le Français et le Tamazight présente un certains chevauchement où rencontrent ces différentes langues ; ce qui amène à une certaine variété linguistique et identitaire de fait que l'individu parlant le berbère peut avoir plus qu'une identité : celle la berbère incluse sous l'identité arabo-musulmane, comme le souligne M.Byram : « Chaque être humain appartient à plusieurs groupes sociaux et possède de nombreuses identités sociales. Ainsi, une personne peut être à la fois « enseignante », « supporter du Real Madrid », « allemande », « parisienne »<sup>[1]</sup>, mais cela n'a jamais empêché l'union de son peuple quelque soit la variété de langue qu'il pratique, c'était par contre une raison de force face à tout déracinement.

La langue ou les langues nationales sont enseignées à l'école comme des matières ou également elles sont utilisées pour enseigner d'autres disciplines et pour les langues ayant des variétés, les apprenants apprennent à lire et à écrire une nouvelle variété de langue qui diffère complètement de celle acquise dès sa naissance et c'est le cas de l'Algérie où l'apprenant venant avec un certain acquis et bagage linguistique constitué de sa langue maternelle confronte une variété langagière qui lui avait complètement différente.

Le statut de la langue française demeure ambigu, même si elle est qualifié de langue étrangère, elle continue d'être la langue de travail et de communication dans les différents

---

Algérie: Enjeux culturels et représentations identitaires » UNIVERSITE KASDI MERBAH-OUARGLALes 23 et 24 Novembre 2011

<sup>4</sup>BYRAM M. *Langues et identités* :Etude préliminaire, Division des politiques linguistiques, Strasbourg.

<sup>1</sup>BYRAM M. *ibid.*

secteurs (économie, administration, médecine, pharmacie, l'industrie, l'enseignement supérieur...etc.) et elle ne cesse plus de s'officialiser même si elle ne l'est pas en s'imposant de jour en jour notamment avec l'augmentation de la courbe démographique ce qui implique celle du nombre des locuteurs qui n'a pas dépassé quelques milliers après l'indépendance pour atteindre plus de neuf millions des locuteurs parlant le français dans la société algérienne actuelle.

Or, l'usage de la langue française en Algérie, s'est largement étendu après l'indépendance, mais en raison de la politique d'arabisation, il acquiert le statut de langue étrangère enseignée dès la 4<sup>ème</sup> année du primaire, puis lors de la réforme du système éducatif, son enseignement a été introduit en 3<sup>ème</sup> année du cycle primaire dès l'année scolaire 2006/2007.

D'ailleurs, le progrès que connaît l'université algérienne et les horizons culturels qu'elle a offerts y compris la mondialisation et l'ouverture sur le monde peuvent bien montrer l'expansion des chiffres présentant le taux des locuteurs parlant et utilisant le français soit par le contact et les échanges interculturels, soit par l'ouverture des nouvelles filières et domaines de recherche où la langue française devient leur moyen d'étude, ce qui fait qu'elle prend place même par la force à côté de la langue arabe et faisant partie du dialecte algérien arabe et berbère se qui se manifeste dans le nombre élevé des mots français dans le parler quotidien des algériens :

*« Sans être la langue officielle, la langue française véhicule l'officialité. Sans être la langue d'enseignement, elle reste la langue de transmission du savoir. Sans être la langue identitaire, elle continue à façonner l'imaginaire culturel collectif de différentes formes et par différents canaux. Et sans être la langue d'université, elle est la langue de l'université. Dans la quasi-totalité des structures officielles de gestion, d'administration et de recherche, le travail s'effectue encore essentiellement en langue française »<sup>[1]</sup>*

Ce qui résulte que l'apprenant se trouve obligé à mi chemin entre sa langue de départ avec un lexique enrichi par des mots et des néologismes venant d'autre langue et une autre langue réadapté et qui vient pour superposer sur le premier système originel et son apprentissage sera une nécessité qui lui oblige de changer d'attitude ou de représentation vis-à-vis de cette seconde langue et les questions que nous pouvons poser seront les suivantes :

---

<sup>1</sup>Sebaa, R. 2002. *L'Algérie et la langue française, l'altérité partagée*, Oran, Edition Dar el Gharb, p.85

Apprendre une langue étrangère et notamment le français n'incite pas son apprenant à savoir au moins un de ses aspects culturels ou historiques ?

Quelle(s) représentation(s) peut avoir un algérien à nos jours ? Et comment cela se manifeste ? A quelle mesure l'apprenant algérien peut-il être attaché à son identité arabo-musulmane ?

De toute évidence, la place de la langue française en Algérie est imposée même si on l'accepte ou pas et elle constitue la trace la plus durable de l'occupation française de l'Algérie, pourtant cette place n'a bénéficié d'aucune étude scientifique fondée qui la prouve grâce à l'enracinement d'une littérature algérienne d'expression française avant l'indépendance et l'importance accordée à l'apprentissage des langues étrangères et notamment la langue française de la part de président de la République Algérienne Mr Abdelaziz BOUTEFLIKA dernièrement dans le cadre de l'ouverture sur le monde par le biais des langues étrangères qui constituent une extrême nécessité à nos jours tout en valorisant la langue Arabe : « La langue française et la haute culture qu'elle véhicule restent, pour l'Algérie, des acquis importants et précieux que la réhabilitation de l'arabe, notre langue nationale et officielle, ne saurait frapper d'ostracisme »<sup>4</sup> et cela se manifeste au niveau du système éducatif et la politique de l'enseignement de français qui a atteint son but dans une situation sociolinguistique difficile à remanier.

De ce fait, la sorte l'acculturation est inévitable même si elle est involontaire et cela peut être traduit dans le mode de vivre, de s'habiller, de se comporter et de penser en empruntant certains comportements et pratiques loin de notre religion, nos traditions et nos coutumes arabo-musulmanes chez les jeunes générations en particulier ( les étudiants universitaires) qui voient dans l'usage de français une langue de prestige et de modernité reflète leur personne et leur appartenance social et moyen de se libérer des contraintes sociales, culturelles et économiques qui s'imposent plus qu'un code usé au service d'autres domaines de savoir et de recherche :

*«La maîtrise d'une langue dotée d'un certain prestige représentera, pour l'individu, un bien appréciable, dans la mesure où il la considérera comme un atout pour son image et sa position sociale, et où il en attendra des bénéfices pour une éventuelle progression. »<sup>[1]</sup>.*

Les présentes observations peuvent dévoiler un certain état de carence au niveau de la conscience culturelle, sociale et historique qui mène à une ambiguïté d'appartenance

---

<sup>1</sup>Dabène, L. *Repères sociolinguistique pour l'enseignement des langues*, Paris, Hachette, 1994 , p.191

identitaire du sujet de fait qu'il s'est trouvé à mi-chemin, tiraillé, dans un contact de deux langues, deux cultures, en quête de son identité perdue.

La langue française a prouvé sa présence enracinée, si j l'ose dire, depuis longtemps et dès la naissance d'une littérature algérienne d'expression française pendant le colonialisme français en Algérie, et après l'indépendance, en tant que langue étrangère et seconde après la langue arabe et son usage permanent dans tous ses secteurs vitaux font de l'Algérie le deuxième pays francophone au monde, le français a pu dépasser le stade d'un moyen d'échanges, pour qu'il soit la langue d'ouverture sur le monde, mais sans avoir l'attitude figée vis-à-vis de cette langue qui nous a appris sa culture.

Par ailleurs, la nécessité d'apprendre les langues étrangères renforce le lien existant entre la personne, sa religion et les conseils de son Prophète « Que le salut soit sur lui » conseillant les musulmans d'apprendre les langues pour leur paix et leur sécurité avant même que cela soit objet des discours politiques des pays. En résumé, si à chaque langue apprise est une nouvelle identité prise, on risque de porter dans chacun de nous un amalgame dans lequel se chevauchent nos différentes identités mais nous pouvons le résoudre pour dire que la question identitaire reste tributaire de l'individu qui veut peut être « être » et non « avoir » cette langue ou l'inverse.